

EXEMPTION DE FORMATION DU PNCE – ATHLÈTE DE L'ÉQUIPE NATIONALE

Gymnastique Canada offre aux athlètes actuels et retraités de l'équipe nationale senior qui sont entraîneurs actifs la possibilité d'être exempté de formation. Ainsi, ils n'auraient pas à suivre les cours requis et pourraient passer directement à l'évaluation.

Pour être exempté de formation, un athlète doit en faire la demande. Il doit avoir détenu un brevet en tant que membre de l'équipe nationale de Gymnastique Canada et avoir au moins 19 ans. Les demandes seront évaluées au cas par cas par Gymnastique Canada, qui déterminera le niveau de formation dont l'athlète peut être exempté. Certains cas particuliers pourraient être pris en considération.

Toutes les demandes doivent être accompagnées d'un chèque non remboursable de la personne ou de l'organisation requérante.

Les frais pour les anciens membres de l'équipe nationale sont de **125,00 \$**. Ils sont admissibles à une exemption de formation pour les contextes Fondements gymniques OU Compétition 1, selon le niveau des athlètes qu'ils entraînent.

Voici la procédure pour demander une exemption de formation :

- C'est l'entraîneur ou le club qui doit envoyer la demande à GYMNASTIQUE CANADA.
- La demande doit être faite par écrit et comprendre :
 - une lettre d'accompagnement rédigée par l'entraîneur ET le club;
 - un CV à jour contenant les renseignements suivants :
 - ~ Son nom
 - ~ Sa date de naissance
 - ~ Son adresse et son numéro de téléphone actuels
 - ~ Un *brief* résumé de sa participation dans l'équipe nationale (dates et profil)
 - ~ Son numéro de PNCE
 - ~ Sa scolarité
 - ~ Une description de son expérience comme entraîneur
 - ~ Une liste des cours du PNCE réussis, avec preuve
 - ~ Tout autre renseignement pertinent
- Le traitement de la demande prend au moins quatre semaines. Le candidat et le club recevront ensuite un avis écrit les informant de la décision de Gymnastique Canada. Si la demande est acceptée, Gymnastique Canada fournira à l'entraîneur une trousse d'évaluation ainsi que les coordonnées des évaluateurs potentiels.

Toute demande incomplète sera renvoyée au candidat; elle ne sera pas évaluée jusqu'à ce que tous les documents nécessaires soient fournis.

VOICI COMMENT FAIRE UNE DEMANDE

Pour être exempté de formation, vous devez d'abord en faire la demande. Si la demande est acceptée, Gymnastique Canada fournira à l'entraîneur une trousse d'évaluation ainsi que les coordonnées des évaluateurs potentiels.

Veuillez envoyer le formulaire de demande ci-joint, dûment rempli et accompagné des documents requis (ce qui comprend les frais, payables à Gymnastique Canada).

GYMNASTICS CANADA GYMNASTIQUE
PROGRAMME NATIONAL DE CERTIFICATION DES ENTRAÎNEURS



EXEMPTION DE FORMATION
FORMULAIRE DE DEMANDE – ATHLÈTE DE L'ÉQUIPE NATIONALE



Nom : _____

Adresse courriel : _____ N° de PNCE : _____

Adresse postale : _____

Ville : _____ Code postal : _____

N° de téléphone (domicile) : _____ N° de téléphone (travail) : _____

Club : _____

Poste actuel : _____

Veuillez sélectionner la discipline gymnique pour laquelle vous faites la demande :

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Gymnastique artistique masculine | <input type="checkbox"/> Gymnastique artistique féminine |
| <input type="checkbox"/> Gymnastique rythmique | <input type="checkbox"/> Gymnastique trampoline |

Décrivez brièvement votre expérience comme entraîneur.

Mode de paiement : Chèque

Visa

Mastercard

Nom du détenteur de la carte : _____

Numéro de la carte : _____

Date d'expiration : _____

Envoyez le formulaire et les documents exigés par courriel à sfisher@gymcan.org.

Si vous payez par chèque (payable à Gymnastique Canada), envoyez ce dernier et la documentation à :

Gymnastics Canada Gymnastique
À l'attention de Suzanne Fisher
1900, promenade City Park, bureau 120
Ottawa (Ontario) K1J 1A3